

Badinter, naturellement.

« Lorsque nous avons commencé à chercher un nom pour la médiathèque, le nom de Robert Badinter s'est imposé tout naturellement » a expliqué Jacques Juloux, le maire de Clohars-Carnoet, le 24 mai, à l'occasion de l'inauguration de la première médiathèque dans l'histoire de la commune.

Robert Badinter a très rapidement accepté de donner son nom à la médiathèque, et de présider l'inauguration.

Après avoir rappelé son attachement à la Bretagne, l'ancien garde des sceaux a insisté, devant près de 500 personnes, sur l'importance des bibliothèques pour permettre l'accès de tous au savoir, à la culture et à l'information. « Les régimes totalitaires préfèrent toujours l'ignorance et le mensonge car la nuit et le brouillard favorisent le fanatisme » a insisté l'ancien président du conseil constitutionnel qui a tenu un discours d'engagement en direction de la jeunesse. « Il reste encore tant de combats à mener contre, l'obscurantisme, le racisme, l'oppression des femmes, les violences aux enfants, l'homophobie...

C'est en effet sur la terrasse de la maison de Benoîte Groult et Paul Guimard, au mois d'août 1981, dans le port de Doélan, sur la commune de Clohars-Carnoet, que Robert Badinter rédigea la première trame du discours pour l'abolition de la peine de mort qu'il prononça quelques semaines plus tard à la tribune de l'Assemblée Nationale.

Lorsqu'il fut élu maire, Jacques Juloux et son équipe lancèrent les premières études pour la réalisation de cet équipement. Malgré de nombreuses péripéties, relatées avec humour par les adjoints en charge de ce dossier, « Clohars-Carnoet, est enfin la dernière commune de la COCOPAQ à disposer d'une médiathèque » s'est félicité Nicolas Morvan qui n'a pas manqué de souligner que la communauté de communes qu'il préside est la seule du département à s'être dotée de la compétence culture. « Dans le Finistère, nous voulons que tous les enfants aient accès à la lecture et à la culture, quelle que soit leur commune » a ajouté Michael Quernez, vice-président du Conseil général.



L'inauguration d'un lieu de Lumières.

Pour Robert Badinter, tous ces combats se mènent aussi dans les médiathèques où chacun peut avoir accès à la connaissance et à la culture. Ce sera particulièrement vrai dans celle de Clohars-Carnoët qui est, au propre comme au figuré, un lieu de Lumières. 🌟

**CAP
FINISTÈRE**

26 B, rue Aristide-Briand
29000 QUIMPER

DÉPOSÉ LE 30/05/2013



Dossier de la semaine
Ici et ailleurs



Vie de la Fédération
Les conseillers généraux en séminaire



Interview
Qu'est-ce que l'UKIP ?

Avec Nathan Pamart

Union

La fédération du Finistère du Parti socialiste a entamé des discussions avec ses partenaires de gauche pour les élections municipales de 2014.

Pour les socialistes, l'objectif est bien de créer, dans les 283 communes du Finistère, les conditions de l'union de la gauche dès le premier tour.

En 2008, la droite, souvent dissimulée derrière des listes « apolitiques », a su profiter des divisions pour remporter des élections dans des communes où, pourtant, les électeurs placent la gauche en tête dans tous les autres scrutins.

Face à une droite, de plus en plus tentée par des alliances avec l'extrême-droite, chacun doit prendre ses responsabilités pour que la gauche, unie, dans toutes les communes du Finistère, remporte les municipales de 2014.

A l'écoute de l'ESS



Le forum de Ploudaniel est un lieu d'échanges, de rencontres et de dialogue. Nombreux étaient ceux qui, voulaient présenter leurs projets au ministre de l'économie sociale et sociale et solidaire (ESS).

La 23ème édition a permis de mettre en relation des associations brestoises qui mettent en place un groupement d'achat et des producteurs de légumes de la région brestoise.

« Nous travaillons sur ce projet depuis plusieurs mois » ont expliqué les bénévoles du centre social de Kerangoff à Benoît Hamon.

Au départ la réflexion s'est engagée sur la précarité et les difficultés pour plusieurs familles d'acheter des légumes frais.

Aujourd'hui, une cinquantaine de familles participe au groupement d'achat et s'approvisionne auprès d'un producteur de Plougonvelin. Le forum de Ploudaniel a permis aux bénévoles de prendre contact avec d'autres producteurs mais aussi de présenter leur démarche au ministre.

Dans les stands du forum, Benoît Hamon a également été interpellé par des représentants d'associations d'insertion à propos d'une nouvelle disposition, entrée en vigueur au 1er janvier 2013. « Les personnes qui travaillent dans nos chantiers d'insertion doivent maintenant, au préalable, passer une visite médicale auprès de la médecine du travail. Or, cette visite coûte 80 euros. C'est totalement prohibitif pour des associations comme la notre » a insisté la présidente de l'AGDE de Lesneven. Déjà alerté sur ce sujet, le ministre de l'économie sociale et solidaire va se pencher sur ce dossier.

Aux producteurs de lait et de porcs, Benoît Hamon a expliqué les grandes orientations de la nouvelle loi sur la consommation qu'il défendra dans les prochaines semaines. « Jusqu'à présent, il n'existe pas d'obligation de renégocier les contrats annuels entre les producteurs et les distributeurs, même si le prix des matières explose. Dans la future loi, les distributeurs seront obligés de renégocier » a-t-il indiqué aux agriculteurs présents au forum. « En outre, les sanctions seront renforcées et immédiates en cas de non respect des contrats. » Cette législation s'avère indispensable pour des entreprises qui réalisent parfois jusqu'à 40% de leur chiffre d'affaire avec un seul distributeur et qui se trouvent ainsi dans une situation de dépendance vis-à-vis des distributeurs.

Ici et ailleurs

Pour la première fois depuis 23 ans, le forum de Ploudaniel a été inauguré par un ministre en exercice. Benoît Hamon a en effet présidé à l'inauguration de cette fête des terroirs, d'ici et d'ailleurs, le samedi 18 mai, en présence de nombreux élu-es socialistes du nord Finistère.



Benoît Hamon et Xavier Guivarc'h.

« D'une fête exclusivement locale, notre manifestation intègre depuis de nombreuses années l'ouverture sur l'ensemble du territoire national et sur le monde » a expliqué Xavier Guivarc'h, président du forum. « La présence du ministre Benoît Hamon constitue une reconnaissance pour le travail des 400 bénévoles » a-t-il indiqué. « Nous défendons les valeurs de l'enseignement agricole par alternance auxquelles nous tenons beaucoup » a insisté Xavier Guivarc'h qui a précisé que « les exposants sont hébergés chez l'habitant et l'accès au forum est gratuit de manière à ce tout le monde puisse participer à ce moment d'échanges et de partage. »

Le ministre de la consommation a parcouru les stands du forum et a salué la présence de producteurs locaux qui défendent les produits de qualité.

« La logique du toujours moins cher conduit à la fois, à des scandales sanitaires et à des drames sociaux » a rappelé le ministre. C'est en effet pour parvenir à proposer des barquettes de hachis Parmentier à 1,30 euros que des transformateurs utilisent de la viande de cheval sans en avertir les consommateurs ou que des entreprises allemandes emploient des salariés roumains pour 4 euros de l'heure. « A l'aune de ce scandale, nous avons découvert un modèle qui écarte totalement la qualité » a dénoncé le ministre.

Mais cette logique du low cost a aussi des conséquences dans les autres pays du monde a rappelé Benoît Hamon au forum de Ploudaniel qui insiste beaucoup sur le solidarité internationale. 12 pays comme le Togo, Madagascar, la Chine ou le Pérou étaient représentés dans le village international.

« Les grandes marques de vêtement européennes sous-traitent leur production dans des pays comme le Bangladesh où les salariés « gagnent » 30 euros par mois, travaillent dans des conditions inacceptables et payent même parfois de leur vie la vétusté des locaux dans lesquels ils assemblent les vêtements qui sont ensuite vendus ici » s'est indigné Benoît Hamon.

La course à la marge conduit à la triche. Ce qui est en jeu aujourd'hui, c'est la confiance entre les producteurs et les consommateurs. Or, le lien est brisé, « à cause de pratiques de margoulines ». Conséquence du scandale des lasagnes à la viande de cheval : des marques de plats cuisinés ont vu leurs ventes baisser de 50%.

« Avec Stéphane Le Foll nous nous battons pour rétablir cette confiance, en France mais aussi en Europe, même si les bonnes intentions que nous avons notées immédiatement après le scandale de la viande de cheval doivent maintenant se transformer en décisions. Car, certains de nos partenaires européens ont un peu de mal à passer du discours à la pratique » a regretté le ministre.



Sur le stand de Madagascar.

La France, grâce à la qualité de ses productions agricoles, garde cependant une très bonne image. « Nous devons la préserver et des rassemblements comme celui-ci y contribuent » a insisté le ministre de la consommation. 🍷

Les conseillers généraux en séminaire

Les élu-es du groupe « Finistère à gauche, Finistère pour tous » (40 sur 54) se sont retrouvés en séminaire le jeudi 23 mai 2013 au domaine Beg Porz à Moëlan-sur-mer, dans le canton de Pont Aven dont l'élu est Claude Jaffré.

Les élus de la majorité au Conseil général ont travaillé sur les grandes orientations du projet stratégique 2010-2014 et sur la prochaine séance plénière du mois de juin. Ils ont en particulier poursuivi les réflexions qu'ils ont engagées sur le 4ème schéma départemental en faveur des personnes handicapées. En effet, depuis plus d'un an, un comité de pilotage réunit l'ensemble des partenaires pour suivre sa préparation. De nombreuses propositions ont été avancées pour répondre de manière adaptée et coordonnée aux besoins de prise en charge des personnes handicapées quel que soit



Didier Le Gac, Pierre Maille et Claude Jaffré.

leur degré d'autonomie et aux différentes préoccupations des familles.

Au lendemain de la présentation de 3 projets de loi de décentralisation par la ministre Marylise Lebranchu, les élu-es du groupe de la majorité ont également abordé les enjeux de la gouvernance et de la coopération territoriale ainsi que sur l'évolution des missions du département.

Enfin, ce séminaire fut l'occasion pour le président du groupe de gauche de présenter le nouveau blog du groupe de la majorité départementale : www.finistereagauche.fr. « Ce nouvel outil permettra à toutes et tous de mieux connaître les actions du groupe « Finistère à gauche, Finistère pour tous » et le sens des politiques qu'il porte au

sein du Conseil général » a expliqué Didier Le Gac, président du groupe. « A l'heure où la Bretagne accède à une identité numérique reconnue au niveau international, avec bientôt la possibilité de développer son extension Internet « Point bzh » (voir page 4), nous avons nous-mêmes voulu franchir un nouveau pas dans la blogosphère ». 📱

Interview

Qu'est-ce que l'UKIP ?

Avec Nathan Pamart

L'influence du parti populiste et anti-européen UKIP, grand vainqueur des élections locales du 2 mai, va encore renforcer l'euroscpticisme en Grande Bretagne estime Nathan Pamart, expert associé à la fondation Jean-Jaurès.

Cap Finistère : Quel était l'enjeu des élections du 2 mai ?

Nathan Pamart : Il s'agissait d'élire les représentants des communautés locales rurales, les local councils, qui sont chargés de gérer les écoles primaires, les bibliothèques, ou les routes locales. Mais en réalité, les Britanniques ont donné à ce scrutin une valeur de test national pour évaluer le rapport de force entre les partis même s'il faut noter que seuls les électeurs

des zones rurales étaient concernés par ces élections.

Cap Finistère : Et quels enseignements peut-on tirer de ce scrutin ?

Nathan Pamart : Le grand vainqueur de ces élections est, avec 23%, l'UKIP. Le parti conservateur, à 25% perd 8 points sur leur score de 2009 aux mêmes élections, tandis que les travaillistes avec 29% arrivent en tête mais pas aussi haut qu'espéré. On peut lire ces résultats comme une sanction contre la politique d'austérité imposée par le gouvernement conservateur.

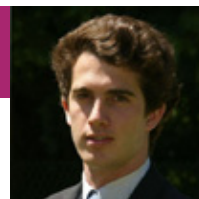
Cap Finistère : Qu'est-ce que l'UKIP ? Peut-on le considérer comme un parti d'extrême-droite ?

Nathan Pamart : l'UKIP (Parti pour l'indépendance du Royaume-Uni) existe depuis 1993. Ce parti s'est créé avec comme mot d'ordre la sortie du Royaume-Uni de l'Union Européenne en dénonçant la complexité des prises de décision européennes.

Je pense qu'il faut qualifier ce parti de populiste même si plusieurs militants d'extrême droite, en particulier du British national party, ont rejoint l'UKIP et que ses parlementaires européens siègent dans le même groupe que la ligue du nord italienne.

Cap Finistère : Faut-il s'attendre à une forte poussée des euroscptiques aux européennes ?

Nathan Pamart : Certainement. Les Européennes sont particulièrement favorables à l'UKIP qui a fait de la dénonciation de l'Union européenne son fond de commerce. En outre, l'influence de ce parti sur les conservateurs est très importante et déjà, au sein du parti de David Cameron, des voix se font entendre pour demander le retrait de l'Union européenne. Il faut donc s'attendre à une victoire des euroscptiques aux Européennes. En revanche, l'incertitude est totale pour les élections générales de 2015. 📱



Agenda

6 juin
de 17h00 à 22h00 vote
dans les sections pour la
convention Europe

7 juin
à 18h30 convention
fédérale Europe au local
du PS à Landerneau

6 juillet
Fête départementale dans
la région de Brest.
A partir de 15h00, débats.
A partir de 19h00
repas convivial et
animations.

Cap Finistère Le Breton Socialiste

CPPAP 1217 P 11428
N° 1005 - Vendredi 31 mai 2013
www.ps29.org - cap-finistere@wanadoo.fr
26B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER
Tél. 02 98 53 20 22 - Fax : 02 98 53 12 20

Directeur de la publication : Marc COATANÉA

Rédacteur en chef : Jean-Yves CABON
Tél. 02 98 43 44 39
13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST

Impression : Presses Associatives du Finistère
Tél. 02 98 43 11 44 - Fax : 02 98 43 64 03

S'abonner

Nom :

Prénom :

Adresse :

Abonnement

Réabonnement

Abonnement pour un an : 20 euros
Abonnement de soutien : à partir
de 25 euros

Chèque à l'ordre de :
Fédération du Finistère
du Parti Socialiste

Annonces légales & judiciaires

Me Jean-Jacques FERRON
Notaire à AILLANT SUR THOLON (Yonne)

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me Jean-Jacques FERRON, Notaire à AILLANT SUR THOLON (Yonne), le 17 mai 2013, a été constituée une Société Civile Immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

Objet : L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou les complément des biens et droits immobiliers en question.

Dénomination sociale : MAREVE.

Siège social : COMBRIT (29120) 20, rue du Grand Bourg Sainte Marine.

Durée : 99 ans.

Capital social : 360 300 euros.

Premier gérant : Monsieur Marc BLANCHARD et Madame Évelyne BLANCHARD née PAUL, demeurant à COMBRIT (29120) 20, rue du Grand Bourg Sainte Marine.

Apports en nature : Par Monsieur Marc BLANCHARD et Madame Évelyne BLANCHARD son épouse, d'une maison sise à COMBRIT (29120) cadastrée AN 646 et 648 évaluée à 360 000 euros ; et apports en numéraire par Monsieur Sébastien BLANCHARD, Monsieur Hubert BLANCHARD et Mademoiselle Cécile BLANCHARD de 100 euros chacun. Toutes les cessions de parts sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés. Immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de COMBRIT.

Pour avis,
Me Jean-Jacques FERRON.

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

L'assemblée générale extraordinaire du 07/05/2012 de la SARL ORIENTMARCHÉ, siège social 134 rue Jean Jaurès 29 200 BREST, au capital de 5000 €, 445 218 209 RCS Brest a décidé la cession du fonds de commerce de vente de vêtements, de chaussures, et d'accessoires de son activité secondaire exploité au 79, rue Jean Jaurès 29 200 Brest au prix de 22 000 € à la SARL CLD DIFFUSION sis au 8 rue Saint Martin 29 200 Brest, 514 594 217 RCS Brest à compter de ce jour.

Oratio avocats

O. FEYS - J. PINEAU - O. TRESMONTAN
1 rue de Trois-rivière - BP 40336

49303 CHOLET

PPDC. CREPERIE DE LANGADOUE

Société par actions simplifiée au capital
de 60.979,61 Euros

Siège social : Route de Langadou

29300 REDENE

388.590.895. RCS QUIMPER

Aux termes d'une décision de l'Associée unique en date du 22 mai 2013, il a été constaté la démission de Monsieur Patrick THIERY de ses fonctions de Président à compter du 22 mai 2013 à minuit, et de la nomination en remplacement de la Société SOJYP, SARL au capital de 420.000 Euros, dont le siège social est Chemin de la Boulinière - 49300 CHOLET, immatriculée au RCS d'ANGERS sous le numéro 791.076.896., et ce, à compter du 23 mai 2013 à 0 heure, pour une durée illimitée.

Pour avis,
La Présidente.

Quai n°5

SNC en liquidation au capital de 1440 €

Siège de la liquidation :

20 quai Commandant Malbert

29200 Brest

382 280 527 RCS BREST

DISSOLUTION - LIQUIDATION

Aux termes d'une délibération en date du 31 janvier 2012, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable et ont nommé comme liquidateur Monsieur Jacques BARRAINÉ demeurant à BREST (29200) 20 quai Commandant Malbert, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation a été fixé à BREST (29200) 20 quai Commandant Malbert.

Aux termes d'une délibération en date du 20 novembre 2012, les associés ont approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus et déchargé de son mandat le liquidateur et constaté la clôture de la liquidation.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation amiable et des comptes de liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de BREST.

Pour avis.

En bref

EPF Bretagne : 200 opérations conclues en trois ans

Créé en juin 2009 pour accompagner les collectivités locales, l'établissement public Foncier de Bretagne vient de signer sa 200ème convention opérationnelle. Un chiffre qui témoigne de l'utilité et du bien fondé de cet outil voulu par l'Etat et la Région. Les enjeux de sobriété foncière sont plus que jamais au cœur des préoccupations des élus, qu'il s'agisse de préserver les terres agricoles, de limiter l'extension urbaine, de construire ou rénover dans les centres-bourgs bretons des logements plus économes en énergie.

Dans une région qui consomme 5 500 ha de terres agricoles par an, le Préfet de région et le Président du conseil régional ont souhaité mobiliser les collectivités locales autour de cette question. Les communes et communautés de communes, compétentes en la matière, ont signé en janvier 2013 la charte régionale de gestion économe du foncier ; un document qui incite à privilégier la densification et le renouvellement urbain plutôt qu'un trop fort étalement sur les espaces agricoles et naturels. A ce jour, plusieurs dizaines de collectivités ont signé cette charte, confirmant le rôle majeur de l'EPF, au côté de l'Etat et des collectivités bretonnes. Les conventions passées en 2012 permettront notamment

la production de 1 500 logements locatifs sociaux, soit environ 30% de la production annuelle de logement social en Bretagne. A noter aussi que l'EPF accompagne de façon très prioritaire (95%) les projets de renouvellement urbain ne consommant pas de terres agricoles.

Extension internet .bzh

L'autorisation de créer l'extension internet pour la Bretagne est aujourd'hui actée (validation par l'ICANN le 10 mai dernier), mais elle ne constitue pas une fin en soi. Reste désormais à la mettre au service du plus grand nombre. Plus que jamais mobilisées, l'Association www.bzh et la Région Bretagne, qui soutient largement l'association, entrent aujourd'hui dans la phase opérationnelle.

Au côté de l'Afnic, l'office d'enregistrement du .fr et partenaire technique du .bzh, les responsables du projet travaillent aujourd'hui au déploiement effectif du www.bzh et à ses modalités. A l'image du succès du .cat, lancé en 2006 pour la Catalogne, l'extension Internet .bzh permettra de valoriser et de donner une visibilité aux activités économiques, sociales, culturelles liées à la Bretagne.

Les grandes étapes du calendrier à venir

L'association www.bzh doit, d'ici la fin de l'année, établir le contrat de registre avec l'ICANN, passer les tests techniques et obtenir la délégation finale du .bzh. Les premiers enregistrements en .bzh devraient donc intervenir début 2014.

Dans un premier temps, des périodes d'enregistrement prioritaires pour les marques seront mises en place afin de les prémunir de tout risque de cybersquatting. Par la suite, l'ouverture sera élargie. Au cours du premier semestre 2014, les Bretons pourront ainsi obtenir leurs noms de domaines en .bzh.

D'ici là, l'association va lancer un programme de noms pionniers enregistrés en avant-première, qui sera réservé aux noms de domaine de partenaires et de sponsors du lancement de l'extension.

C'est une manière d'illustrer le contenu des futurs sites en .bzh et de mettre en avant les projets les plus novateurs et les plus représentatifs du web breton.

L'objectif est également de mettre en place, d'ici le début d'année de 2014, un service de messagerie proposant des adresses mails en .bzh, avec l'appui d'opérateurs spécialisés.